

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Akanda/Sablière : que s'ouvre la chaussée aux taxis !

FINI les longues marches pour les piétons, les non véhiculés ! Terminé la peur de ne pas savoir comment rentrer chez soi quand on reste tard dans le quartier le plus huppé de la capitale ! Depuis le 9 novembre dernier, les voitures à usage de taxi peuvent à nouveau circuler à la Sablière. Si cette réouverture est bien accueillie, il y a que des questions sur les raisons de la "privatisation" de cette voie de communication durant près de deux années restent en suspens.

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon



Photo : Line R. ALOMO

Les taxis à nouveau autorisés à circuler sur les chaussées de la Sablière.

AU village des pêcheurs au quartier Sablière, nombreux ne sont pas au courant que les taxis peuvent à nouveau circuler jusqu'à eux. Pour Francis, l'interdiction demeure. Mais certains sont au courant de la levée de l'interdiction. Et pour l'un d'entre eux, cette réouverture a des relents de campagne électorale, murmure-t-il, corrigé par un autre compatriote qui lui demande pourquoi tout ramener à la politique ? Quoi qu'il en soit, cela va faciliter la vie aux habitants, pense-t-il. Surtout les couche-tard. "Il fallait désormais sortir sans s'attarder au risque de rester bloqué, faute de transport pour retrouver son lit." Wilma, habitant de la Sablière non véhiculée, estime aussi que c'est une libération. "J'habite à la Sablière depuis près de 5 ans. N'ayant pas de véhicule ni quelqu'un pour me transporter, si je faisais l'erreur de m'arrêter du côté des Jardins de Jade, c'était la marche (à pied) assurée sur une très longue distance. Sauf si par hasard, un véhicule à usage de clando, passait par là. Même chose si je descendais du côté de l'hôtel Nomad. Ne parlons

pas de la nuit. En tout cas, cette décision nous a libérés", clame la jeune femme.

"Imaginez avoir un événement qui vous retienne dans la zone et qui se finisse tard. Bienvenue les tracasseries, la peur de la nuit et la marche. Là, croyez-moi, c'est le grand soulagement."

Grand soulagement, c'est un fait, d'autant que la mairie d'Akanda semble avoir bataillé dur pour obtenir que cette interdiction soit levée. Et le 9 novembre dernier, effectivement, un communiqué de ses services paru dans les colonnes du journal l'Union annonçait la fin de cette interdiction. Mais avant la levée de la mesure, comment en est-on

arrivé là, même si cela ne sert pas à grand-chose maintenant que tout cela est derrière les usagers de la voie ? À la mairie, au nord de Libreville, on évoque des raisons de mauvaises circulations (dédouplements et autres infractions au Code de la route entraînant souvent des accidents). Toute chose qui aurait conduit à la décision de restreindre provisoirement l'accès des transports urbains à la Sablière en attendant de trouver une solution. Il semble donc que la solution ait été trouvée avec des travaux entrepris au niveau du Jardin de Jade afin de fluidifier la circulation et éviter par la même occasion les embouteillages de la ville au parc. Une saisine de la mairie d'Akanda plus tard par ses populations, et voilà la réponse favorable aux besoins exprimés par ces dernières. Tout le monde est content. Tout est bien qui finit bien. Mais était-ce la mairie d'Akanda qui avait restreint le passage des taxis sur cette voie ? On va juste retenir que tout est revenu à la normale. Ceci est bien un ouf de soulagement pour ceux qui

ont souffert durant cette période entre Covid et difficultés de se mouvoir en entendant la voie de contournement reliant Okala

au Camp-De-Gaulle. Celle qui viendra définitivement régler le problème.

Wait and see!

Qui avait "privatisé" la voie d'accès de la Sablière ?

L.R.A.
Libreville/Gabon

JUSQU'alors, personne ne se souvient avoir vu une note écrite expresse interdisant l'accès aux taxis des rues de la Sablière. Ce sont les barrières et ceux chargés de les gérer qui avaient, en leur temps, véhiculé l'information, la rendant virale avec les critiques qui s'en sont suivies. Ce qu'on sait par contre avec certitude, c'est que c'est la mairie d'Akanda qui a levé la mesure le 9 novembre dernier.

Qu'elle a par la suite su justifier les restrictions de circulation sur cette artère. Et qu'elle a répondu favorablement à une sollicitation de ses populations. Mais qu'est-ce que les usagers auront souffert ?

Qu'est-ce qu'ils auront trimé aussi de cette interdiction de circuler sur une voie qui appartient pourtant à tous ? Comme déjà indiqué, tout est bien qui finit bien. Que ce retour à la normale soit ! Et que la voie soit comme cela se devrait rendre aux usagers, tous les usagers.